



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 18 mars 2020, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

339-03-20 Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 648 526 \$ et un emprunt de 648 526 \$ pour l'acquisition de deux camions de collecte de matières résiduelles

Ce règlement été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 21 mai 2020.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au siège social de la MRC sis au 42, place Hammond, Val-d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux sur rendez-vous seulement.

Conformément au règlement numéro 330-11-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Vallée-de-l'Or, ce règlement entre en vigueur en date d'aujourd'hui.

Fait à Val-d'Or, ce 22 mai 2020

La greffière,
Me Linda Espera